

Le Principal

Aux élèves et parents d'élèves
des classes de troisième

Le Rheu, le 9 janvier 2018

Le Principal

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous présenter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et souhaiter la réussite de vos enfants, nos élèves, pour cette dernière année de collège.

Vous trouverez dans cette note un ensemble d'informations concernant les principales échéances à venir pour les élèves de troisième.

1- Le DNB et la préparation de l'examen

1.1 - l'examen

Le Diplôme National du Brevet (DNB) est un **diplôme qui atteste les connaissances et compétences acquises en fin de collège.**

L'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB) se compose de :

- l'évaluation du socle commun tout au long du cycle 4 sur *400 points*.
- de cinq épreuves obligatoires passées en fin du cycle 4, c'est à dire à la fin de la troisième sur *400 points* :
 - une épreuve orale de soutenance de projet sur *100 points (voir 1.2)*
 - quatre épreuves écrites sur *300 points* :
 - le Français (3h) sur *100 points* (explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + rédaction),
 - les Mathématiques (2h) sur *100 points* (exercices),
 - l'Histoire et Géographie (2h) sur *50 points* (dont 10 points sur l'enseignement moral et civique),
 - les Sciences (1h) deux épreuves sur les trois disciplines Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre et Technologie sur *50 points*.

En option le latin (10 ou 20 points en plus).

L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800.

Il obtient la mention :

- **assez bien** s'il cumule plus de 480 points
- **bien** s'il cumule plus de 560 points
- **très bien** s'il cumule plus de 640 points

1.2 - la préparation de l'épreuve orale de soutenance de projet

L'épreuve orale de soutenance a pour objet d'évaluer la démarche de l'élève dans la conduite d'un projet, les compétences et les connaissances acquises grâce à ce projet.

L'élève doit présenter un seul projet qu'il a conduit soit dans le cadre d'un EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire), soit dans le cadre d'un parcours (avenir, citoyen ou d'éducation artistique et culturelle).

Téléphone
02 99 60 76 61

Télécopie
02 99 60 89 49

Mél.
Ce.o351847t
@ac-rennes.fr

rue Georges Brassens
35650 LE RHEU
cedex

Site internet
de l'académie de rennes
www.ac-rennes.fr

Dans l'établissement, tous les élèves de troisième travaillent cette année sur deux EPI faisant appel à plusieurs disciplines (Français, Langues, Technologie,...) :

- EPI n°1 - la transition écologique et le développement durable (chaque élève participe à un voyage scolaire sur le thème des enjeux écologiques dans le pays concerné),

- EPI n°2 - le monde économique et professionnel : le projet personnel d'orientation (chaque élève travaille sur un projet autour d'un métier dont le stage en entreprise est l'une des composantes).

Au cours de leur scolarité, les élèves ont également travaillé, seuls ou en groupe, autour d'activités, de thèmes, de projets qui se rapportent à un parcours avenir, citoyen ou d'éducation artistique et culturelle. A titre d'exemples :

- le projet artistique musical avec la chorale,
- le projet de découverte culturelle (théâtre, journal du collège, agenda 21, club Fatoma, ...),
- le parcours citoyen autour notamment du PSC1,
- le parcours avenir avec la construction d'un projet global d'orientation (rencontres avec des professionnels, visites d'entreprises, mini-stage en lycée professionnel, stage en entreprise).

Avant de choisir un parcours, les élèves doivent se rapprocher de l'adulte de l'établissement, l'enseignant, le documentaliste ou la Conseillère Principale d'Education, qui a encadré l'activité.

Le calendrier de préparation de l'épreuve orale

La préparation s'effectue dans le cadre des cours et à l'occasion de trois « temps forts » :

1- travail sur la méthodologie de l'oral de soutenance de projet dans le cadre de la semaine de l'orientation, la dernière semaine avant les vacances d'hiver (le lundi 19 février ou le vendredi 23 février selon les groupes),

2 - présentation de l'épreuve par le professeur principal et remise de fiches « projet » (mars et avril) : *l'objectif est de permettre à l'élève de réfléchir au projet qu'il souhaite présenter, il peut à ce stade remplir une ou plusieurs fiches « projet », par exemple les deux EPI ou bien un EPI et un parcours...*

Atelier d'une ou plusieurs heures avec le professeur principal accompagné d'enseignants de la classe pour travailler sur le contenu de l'épreuve et faire le point sur les fiches « projet » rédigées par les élèves (mars et avril) : *l'objectif est de faire un bilan d'étape, apporter une aide méthodologique et expliquer les compétences qui seront évaluées à partir d'une grille d'évaluation.*

3 - demi-journée banalisée pour la préparation du projet et sa présentation à l'oral (avril et mai) : *l'objectif est de permettre à l'élève de valider le projet qu'il présentera à l'oral. Les élèves volontaires pourront présenter leur projet à l'oral devant la classe.*

L'épreuve orale de soutenance de projet aura lieu au collège au milieu du mois de juin, chaque élève passera l'épreuve d'une durée de 15 mn avec un exposé de 5 mn suivi d'un entretien de 10 mn. Si la soutenance est collective, trois élèves maximum, le temps de l'exposé passe à 10 mn et celui de l'entretien à 15 mn. Dans tous les cas, chaque élève fait l'objet d'une notation individuelle (100 points).

1.3 - la préparation des épreuves écrites du DNB

La préparation aux épreuves écrites de l'examen est assurée dans le cadre :

- d'un devoir commun pour trois des quatre disciplines écrites le mardi 16 janvier (Mathématiques et Histoire-Géographie le matin, Français l'après-midi). Il n'y aura pas de devoir commun en Sciences),
- d'un DNB blanc les jeudi 19 et vendredi 20 avril dans les conditions de l'examen avec les quatre épreuves écrites (Mathématiques, Histoire-géographie, Français et Sciences).

1.4 - les inscriptions pour l'examen du DNB

Les inscriptions pour le DNB sont effectuées dans le courant du mois de janvier.

Une confirmation individuelle d'inscription sera donnée à votre enfant pour effectuer un contrôle puis signer le document.

2 - L'orientation et la semaine de l'orientation

La classe de troisième est un palier d'orientation et le Programme d'Information et d'Orientation (PIO) présenté au Conseil d'Administration de la rentrée comporte un ensemble d'actions qui ont commencé dès la rentrée mais la période « active » de l'orientation commence en janvier avec :

- le lancement de la procédure d'orientation,
- une réunion d'information sur l'orientation après la troisième :

le jeudi 15 février 2018 à 18h30 avec l'intervention de la Psychologue de l'Education Nationale (ex. Conseillère d'Orientation Psychologue) et des proviseurs de lycée,

- un temps fort sur l'orientation « la semaine de l'orientation ».

La procédure d'orientation

L'orientation après la classe de troisième s'effectue en deux temps :

- *la phase 1 appelée « phase des vœux provisoires ».*

Cette première phase se déroulera avant la fin du premier semestre, le 25 janvier. Le professeur principal vous remettra une fiche dialogue à compléter et à retourner dûment complétée à la date qui sera indiquée sur le document. Vous porterez sur cette fiche le(s) vœu(x) d'orientation que vous souhaitez demander.

Le conseil de classe du premier semestre prendra connaissance du(des) vœu(x) exprimé(s) et indiquera la proposition sur la fiche dialogue. Vous prendrez connaissance de la proposition du conseil de classe et vous retournerez la fiche dialogue au collège après l'avoir complétée.

- *la phase 2 appelée « phase des vœux définitifs ».*

Cette seconde phase est identique à la première phase et aura lieu à la fin du second semestre entre fin mai et mi-juin.

La période entre les deux phases d'orientation, de février à mai, permet de travailler le projet d'orientation et modifier le cas échéant le projet de départ.

La réunion d'information

Une réunion de présentation des grandes voies d'orientation est proposée à tous les parents de troisième. Elle aura lieu, cette année, le jeudi 15 février 2018 à 18h30.

Un courrier d'invitation à cette réunion vous sera transmis avec le déroulement de cette réunion.

La semaine de l'orientation

L'établissement expérimente cette année « une semaine de l'orientation » pour les classes de troisième **du lundi 19 au vendredi 23 février**.

L'organisation retenue s'articule autour de deux temps forts :

- **1^{er} temps fort avec le stage d'observation** sur le principe de trois journées consécutives en entreprise les lundi-mardi-mercredi ou les mercredi-jeudi-vendredi (un stage d'observation de cinq jours est autorisé à titre exceptionnel, notamment pour les élèves engagés dans un projet professionnalisant après la troisième).

- **2nd temps fort avec des séances et ateliers** autour de l'orientation :

- **journée 1** : Le lundi pour les élèves en stage en fin de semaine et le vendredi pour les élèves en stage en début de semaine, découpée de la manière suivante :
 - **lundi matin et vendredi matin** : la méthodologie du compte rendu de stage (objet possible pour l'oral de soutenance du DNB dans le cadre d'un parcours avenir) avec un atelier de 2h de 9h30 à 11h35.
 - **lundi après-midi et vendredi après-midi** : tables rondes entre élèves de troisième et lycéens de première professionnelle, technologique ou générale avec deux ateliers à suivre par les élèves de 14h à 14h55 et de 15h à 15h55. L'objectif est de permettre un échange entre pairs sur le lycée et les particularités de chacune de ses filières.
- **journée 2** : Le mardi pour les élèves en stage en fin de semaine et le jeudi pour les élèves en stage en début de semaine. Cette journée consistera à proposer aux élèves de suivre deux séances le matin, de 9h30 à 11h35 et de choisir deux ateliers l'après-midi de 14h à 15h55 parmi une liste de six ateliers.

3 - Les voyages et échanges scolaires

Le collège est très attaché à proposer à tous les élèves de participer une fois dans leur scolarité à un voyage scolaire ou à un échange scolaire, cela dans la mesure du possible.

Les professeurs de langues de l'établissement organisent cette année des échanges ou voyages scolaires pour toutes les classes de troisième. Chaque voyage scolaire, chaque échange scolaire fait l'objet d'une présentation en conseil d'administration qui prend une délibération.

Le programme de l'année est le suivant :

- échange avec l'Allemagne (Munich) : du 22 septembre au 2 octobre 2017 pour 27 élèves des classes de 3^e Azur (301) , 3^e Neige (302), 3^e Carmin (303) et 3^e Ajonc (304),
- échange avec l'Espagne (Barcelone) : du vendredi 2 au vendredi 9 février 2018 pour 51 élèves des classes de 3^e Azur (301), 3^e Neige (302), 3^e Carmin (303). Le retour des élèves espagnols aura lieu du 4 au 11 avril 2018,
- voyage scolaire à Londres du dimanche 18 au vendredi 23 mars 2018 pour 48 élèves des classes de 3^e Ajonc (304) et 3^e Lilas (307).
- voyage scolaire en Irlande du jeudi 22 au mercredi 28 mars 2018 pour 58 élèves des classes de 3^e Azur (301), 3^e Bruyère (305) et 3^e Tamaris (306).

L'organisation de tous ces voyages et échanges scolaires est très complexe. En effet pour les 4 projets, l'effectif des élèves est important et regroupe des élèves issus de plusieurs classes, 3 ou 4 selon les cas.

Les emplois du temps de toutes les classes sont inévitablement impactés avec des modifications sur chacune des périodes concernées (les enseignants qui accompagnent les élèves ne peuvent pas assurer leurs cours au collège auprès des autres classes), les informations seront transmises par le canal habituel.

Le professeur principal de la classe reviendra sur toutes ces échéances dans le cadre de l'heure de vie de classe mais il serait souhaitable d'échanger avec votre enfant sur le contenu de cette note.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Principal,
M. DANDIN
Signé